

BULLETIN D'INSCRIPTION

VIDE-GRENIER

MARDI 14 JUILLET 2026

De 7h à 15h dans les rues de Mérindol

Frais de participation : 15 € pour 4 mètres linéaires sans voiture. Installation des exposants à partir de 6h30.

Je soussigné(e) NOM : PRENOM :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Portable :

e-mail :

Réserve un emplacement de.....mètres (multiple de 4) pour le vide grenier du 14/07/2025

Le Bulletin est à retourner dûment rempli avec photocopie de la carte d'identité (recto-verso) à l'attention de Mérindol Culture, Mairie de Mérindol, 84360 Mérindol ou par courriel à vide.grenier.merindol.26@gmail.com

Le paiement sera effectué par chèque de€ à l'ordre de Mérindol Culture (15€ par longueur de 4m) remis avec le bulletin d'inscription ou sur place le jour du vide grenier.

Pour tout renseignement complémentaire, contact téléphonique au 06 77 21 86 66 ou 06 07 23 59 01

Règlement

Je reconnais avoir été informé des conditions suivantes : le Vide Grenier est réservé aux particuliers ; l'exposant s'engage à occuper son stand pendant toute la durée de la manifestation ; tout emplacement inoccupé sera remis à la disposition des organisateurs ; l'exposant absent ne pourra réclamer de remboursement ; les enfants peuvent tenir un stand mais sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ; tout exposant est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile et l'association Mérindol Culture est déchargée de toute responsabilité ; l'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et de santé ; **les emplacements sont attribués par les placiers et réservés en priorité à ceux qui ont réglé le montant de leur participation ; par ordre municipal, seul le périmètre intra-urbain est autorisé** ; priorité d'installation est donnée aux Mérindolais devant leur maison ; interdiction d'exposer devant les commerces et de stationner les voitures près des emplacements dans le centre du village ; le stationnement doit se faire hors zone d'exposition ; les chiens doivent être tenus en laisse ; les emplacements doivent être restitués en parfait état de propreté ; l'Association Mérindol Culture ne fournit aucun matériel ; les stands et leur décoration sont à la charge des exposants.

- Les exposants joindront, au présent bulletin d'inscription, la photocopie de la carte d'identité (recto-verso),
- Le règlement correspondant à la réservation est à joindre au bulletin d'inscription ou, à défaut, à donner le jour du vide grenier (par chèque).

Le : Nom : Signature